

Assurer la conduite technique d'un atelier de poules pondeuses (UCARE) - Eligible au CPF

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA

CONTENU DE LA FORMATION

✓ Elaborer l'itinéraire technique de la production de poules pondeuses

- Connaissance de la filière et des systèmes d'élevage
- Raisonner l'alimentation des poules pondeuses et les prévisions alimentaires selon les systèmes, description et analyse de la conduite alimentaire
- Respecter la réglementation en élevage de volailles fermières (biosécurité, bonnes pratiques d'élevage, transport des animaux, mise en marché des œufs et réformes)
- Les outils de suivi techniques et économiques

✓ Réaliser les travaux de production

- Assurer la conduite alimentaire des poules pondeuses (les bases de l'alimentation et du rationnement)
- Assurer la conduite de la reproduction et de la sélection
- Assurer la conduite sanitaire (prévention sanitaire en élevage, les principales maladies des poules, description et analyse de la conduite sanitaire)
- **Une journée biosécurité est incluse**
- Choisir et aménager les bâtiments d'élevage (construction d'un bâtiment d'élevage, réglementation et démarches administratives, visites et comparaison de plusieurs bâtiments)

Référent formation : andre.thomas-billot@educagri.fr et cfppa.aubenas@educagri.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des éleveurs, d'études de cas.
- Evaluation : dossier à compléter tout au long de la formation, avec un entretien d'explicitation en fin de formation – Jury : 1 formateur
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi ou personnes désireuses d'assurer la conduite d'un atelier d'élevage de poules pondeuses.
- **Coût** : 1260 € pour les stagiaires VIVEA / 1190 € pour les stagiaires France Travail seul - du CPF et en autofinancement / 1051 € pour les stagiaires d'autres OPCO
Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, France Travail, OCAPIAT, Compte Personnel de Formation...)
- Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- Taux de satisfaction (données 2024) : **77,1 %**
- Taux de réussite (données 2024) : **100 %**
- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>

